



HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

❖ PRESTATIONS

Pavillon / Appartement / Terrain	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 75 000 €	8 000 €	Vendeur
⇒ De 75 001.€ à 299 999 €	10 000 €	Vendeur
⇒ A partir de 300 000 €	4 % du prix de vente	Vendeur

¹ TVA au taux en vigueur de 20,00% incluse

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

❖ PRESTATIONS

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	0 €	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ²	- 10 € / m ²	Bailleur
	- 10 € / m ²	Locataire
Etat des lieux location vide ²	- 3 € / m ²	Bailleur
	- 3 € / m ²	Locataire
Etat des lieux location meublée ²	- 3 € / m ²	Bailleur
	- 3 € / m ²	Locataire
Locaux commerciaux / Locaux professionnels	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation / Rédaction du bail / Etat des lieux	2 mois de loyer Charges comprises	Locataire

¹ TVA au taux en vigueur de 20,00 % incluse

² Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Honoraires au 01/04/2017

CASA IMMOBILIER SARL au capital de 7 700 €, 1 rue Maurice Bernard 93700 DRANCY, RCS de BOBIGNY 452 517 071. Carte professionnelle CPI 9301 2016 000 011 247 du 28.06.2016 par la CCI de PARIS ILE-DE-FRANCE. Garanti par GALIAN, 89 rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 120 000 €. Titulaire du compte spécial (article 55 du décret de 20 juillet 1972) numéro 10170303 ouvert auprès de CIC DRANCY. Titulaire d'une assurance en RCP auprès de GALIAN - 89 RUE DE LA BOÉTIE 75008 PARIS, n° 120137405